

Agenda d'Accessibilité Programmée (Ad'Ap)

ACCESSIBILITE DES ETABLISSEMENTS RECEVANT DU PUBLIC (ERP) DE 5^{ème} CATEGORIE DANS UN BATI EXISTANT

(Sont concernés : Gîtes d'une capacité supérieure à 15 personnes, point de vente et magasins à la ferme, salle d'accueil, centre équestre, campings, ferme pédagogique...)

2 cas de figure :

- ① Mon ERP est accessible
- ② Mon ERP n'est pas accessible

